le cnam Occitanie

Conservatoire national desarts et métiers

# Les formations professionnelles courtes de l'ICH de Montpellier

## Les formations professionnelles courtes

L'ICH de Montpellier propose, en dehors de la validation d'UE, **des stages de formation continue de durée variable**(une demi-journée, une journée ou plusieurs journées) **portant sur des thématiques immobilières spécifiques** et s'adressant à des publics ciblés permettant entre autre de **valider les heures de formation obligatoire dans le cadre de la carte professionnelle.**

**Formations courtes fréquemment planifiées :**

Actualité de la copropriété
Actualité des baux commerciaux et d'habitation
Non-discrimination à l'accès au logement
Déontologie des professions immobilières
Statut des collaborateurs

### L'agenda des formations courtes :

**Formations à venir, restez connecté.e.s :**







## Vous êtes une entreprise ?

L'ICH de Montpellier peut vous proposer des actions de formations sur mesure en fonction de vos besoins.
En témoigne l'opération développée en 2021 entre**la FNAIM Hérault et l'ICH de Montpellier** permettant à des professionnels de l'immobilier de suivre un programme de formation *"Gestionnaire immobilier"* de décembre 2020 à décembre 2021, sur 25 séances de 8h chacune.




Projet financé par par l'OPCO EP, la volonté de ce dispositif est de**nourrir les compétences de ces professionnels** dont le métier est en constante évolution !

**Vous êtes intéressé.e.s ? Contactez-nous !**

**Je demande**

## NAVIGATION










## Informations pratiques

**Nos horaires d'ouverture** (à partir du 29 novembre 2021) :
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h.

Accueil physique uniquement sur rendez-vous.

**Où nous trouver ?**
ICH - Faculté de droit -
14, rue Cardinal de Cabrières Bâtiment 2 - 2 étage
34000 Montpellier

>> Télécharger le plan d'accès

**Besoin d'un renseignement ?**




Vous pouvez également nous contacter :

par mail à l'adresse : lgr_ich@lecnam.net
par téléphone :
soit au 04 34 43 29 59
soit au 04 34 43 29 58

**>> Consulter la plaquette de l'ICH**

**>> Télécharger le dossier d'inscription**

**>> Télécharger le dossier de ré-inscription**

***À noter : le dossier d'inscription est à déposer en main propre sur rendez-vous.***

